

Covéa Aeris	Part A : FR013312659	Part I : FR0013312642	Part N : FR0013480761
Covéa Aqua	Part A : FR0013312667	Part I : FR0013312675	Part N : FR0013480753
Covéa Solis	Part A : FR0013312709	Part I : FR0013312683	Part N : FR0013480738
Covéa Terra	Part A : FR0013312717	Part I : FR0013312733	Part N : FR0013480720

NOTE D'INFORMATION

Paris, le 14/04/2022

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de part(s) de l'un des Organismes de Placement Collectif (OPC) de Covéa Finance mentionnés ci-dessus et nous vous remercions de la confiance que vous témoignez à notre société.

Par la présente note, nous vous informons que des modifications ont été apportées dans le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) et dans le prospectus de votre OPC (ci-après « Documentation réglementaire »).

En effet, notre Société a décidé de renforcer l'approche extra-financière de notre gamme de fonds environnementaux en mettant en avant la démarche **d'Investissement Socialement Responsable (ISR)** dans le processus de gestion de ces fonds.

L'objectif de gestion et la stratégie d'investissement de votre fonds ont ainsi été adaptés pour refléter leur gestion ISR. A partir de la définition de l'univers d'investissement de départ de chacun des fonds concernés, l'ordonnancement des différents filtres a donc été réajusté de la façon suivante :

1° Filtre thématique : ce filtre aboutit à l'exclusion de l'univers de départ de 10% minimum de valeurs dont le lien avec la thématique n'est pas pertinent ainsi que les valeurs non notées.

2° Filtre ESG : ce filtre est appliqué par la Société de gestion à l'ensemble de la gamme. Il aboutit à partir de la détermination de l'univers de départ à une exclusion de 20% des valeurs les moins bien notées, selon une approche extra-financière en sélectivité.

Il est précisé que les OPC surperforment leur univers de départ pour les deux indicateurs des Piliers E (Part d'entreprise ayant un objectif de réduction des émissions carbone) et G (Diversité au sein du conseil d'administration).

3° Filtre financier

A cette occasion, l'évolution de l'exposition au risque de taux est ramenée, pour chacun des fonds, de 20% à 10% maximum de l'actif net.

Covéa Finance

Société par Actions Simplifiée au capital de 24 901 254 euros • RCS Paris B 407 625 607
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro 97-007
Siège social : 8-12 rue de Boissy d'Anglas • 75008 PARIS
Adresse postale et accueil : 8 rue de Boissy d'Anglas • 75008 Paris
Tél : 01.40.06.51.50 • Fax : 01 40 06 52 40 • www.covea-finance.fr

Par ailleurs, la documentation de vos OPC intègre des informations complémentaires concernant l'appréciation et le suivi des éventuelles controverses (ainsi que sur les éco-activités pour le fonds Covéa Terra uniquement).

Ces évolutions n'impactent pas la méthode de sélection des instruments financiers par l'OPC et n'entraînent pas de modification de son profil rendement/risque. Par conséquent, leur mise en œuvre ne constitue pas une mutation et n'est donc pas soumise à l'agrément de l'AMF.

Informations pratiques :

Les documents d'information clé pour l'investisseur (DICI) et les prospectus modifiés de vos OPC sont disponibles sur le site www.covea-finance.fr à compter du **20/04/2022**.

Il est nécessaire d'en prendre connaissance afin de connaître la politique d'investissement de votre fonds et les risques associés. Il vous est conseillé de le lire.

Votre interlocuteur habituel reste à votre entière disposition pour vous apporter tout complément d'information utile.

Nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Covéa Finance

Société par Actions Simplifiée au capital de 24 901 254 euros • RCS Paris B 407 625 607
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro 97-007
Siège social : 8-12 rue de Boissy d'Anglas • 75008 PARIS
Adresse postale et accueil : 8 rue de Boissy d'Anglas • 75008 Paris
Tél : 01.40.06.51.50 • Fax : 01 40 06 52 40 • www.covea-finance.fr